



TEMPLE DE LA RENOMEE DE L'OAA

A- Principes directeurs

Les candidats doivent avoir apporté une contribution durable, et à grande échelle, dans tous les domaines de l'industrie des assurances (assurance, courtage, réassurance et réglementation), exerçant ainsi une influence importante sur la capacité de l'industrie de l'assurance à servir la société. Ils doivent être reconnus sans réserve par leurs pairs, comme ayant été des leaders, innovateurs et visionnaires dominants et productifs.

Vous êtes par la présente, invités à désigner les personnes et les institutions qui ont apporté des contributions significatives à leurs marchés domestiques et par extension, au secteur de l'assurance en Afrique. Vos désignations doivent être soutenues par les détails ci-après :

- **Non du nominé (personne, entreprise ou organisation internationale)**
- **Nom de l'entreprise du nominé (si le nominé est une personne)**
- **Motifs de désignation de la personne/l'institution c'est-à-dire, la contribution du nominé à l'OAA et/ou à l'assurance dans son marché, sa sous-région ou dans son continent.**

B- Présentation des Nominés

Informations Biographiques :

1. Résumé des informations biographiques du candidat
2. Principales réalisations du candidat ayant été bénéfiques au secteur de l'assurance et à la société (pas en termes de volume d'activités, mais en termes de qualité et d'impact) *
3. Impact de ces réalisations
4. Toutes données économiques, institutionnelles nécessaires pour soutenir ou expliquer les contributions du candidat
5. Toute autre information importante sur le candidat.

C- Description de grandes réalisations bénéfiques à l'assurance et à la société (exemples)

1. Avoir créé ou mis en œuvre un produit, un service ou une innovation, ayant eu un impact important sur la capacité de l'industrie de l'assurance à mieux servir et/ou protéger le public
2. Avoir développé ou mis en œuvre une amélioration significative du niveau de connaissance et d'éducation au sein de l'industrie de l'assurance, ayant influencé la capacité de celle-ci à servir efficacement le public et à répondre avec succès aux besoins futurs.
3. Avoir apporté un soutien important dans l'attraction et/ou le développement de nouveaux acteurs (particuliers ou entreprises) dans le secteur de l'assurance, à travers les efforts menés par les organisations professionnelles ayant pour but de veiller au professionnalisme et à la pérennité de l'industrie.
4. Avoir influencé ou joué un rôle important dans le développement de la législation et/ou de la réglementation liée à la capacité de l'industrie à réussir dans l'environnement Africain de l'assurance, tout en servant et/ou protégeant le public.

5. Avoir assuré un service exemplaire auprès du public dans le cadre de toute circonstance ou de tout rôles non décrits ci-dessus, ayant eu un retour positif sur le secteur de l'assurance et sa capacité à servir et protéger le public.
6. Fournir des preuves concrètes de l'impact sociétal par le biais d'un programme environnemental, social et de gouvernance.
8. Avoir apporté une contribution positive remarquable à la croissance et à la poursuite des buts et objectifs de l'Organisation des Assurances Africaines, ainsi qu'au secteur élargi de l'industrie africaine de l'assurance.

Les nominations devraient être envoyées au Secrétariat de l'OAA par courriel en format Word et pas plus de 850 mots (trois pages maximum) à moki@africaninsurance.net,

Veillez joindre une photo haute résolution du candidat (catégorie individuelle).

La date limite pour soumettre les candidatures est le 20 mai 2021.